

L'Épiphanais

Municipalité de Saint-Épiphane

Mon choix
de vie? Une vie
de choix!

Municipalité de
Saint-Épiphane

www.saint-epiphane.ca

ÉDITION SEPTEMBRE 2017

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire

Résolutions

Messages

Communiqués de presse

Annonces

Les pages santé

Bulletins infos sécurité incendie

Conseil Santé

Festival et activités 2017

L'Automne à Grands pas

Cours de zumba

Cours de Karaté

Message du Père Frigon

Écochantier

Dates des séances 2017

Numéros de téléphone

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 9 octobre 2017 en raison, de la fête de l'Action de grâces.

3^E VERSEMENT DE TAXES

Rappel : c'est ce 29 septembre qu'arrive à échéance votre troisième paiement des taxes municipales. Prière d'en prendre bonne note afin de vous éviter de défrayer les coûts inutiles d'intérêts. Merci de votre collaboration!

DÉFI ANNUEL DE MARCHE « L'AUTOMNE À GRANDS PAS »

Comme à tous les ans, nous vous invitons à venir participer au défi le dimanche 24 septembre prochain (détails à l'intérieur).

COURS DE ZUMBA ET DE KARATÉ

Les cours de Zumba ont déjà débuté les lundis à la salle de St-François-Xavier-de-Viger, mais vous pouvez toujours vous inscrire; pour plus d'informations veuillez contacter madame Francine Ouellet au 418-867-2432. Les cours de Karaté reprendront en janvier les mardis soirs à Saint-Épiphane.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi

9h - 12h / 13h30 - 16h

Mardi

13h30 - 16h

Mercredi

13h30 - 16h

Jeudi

9h - 12h / 13h30 - 16h

Vendredi

9h - 12h

S'UNIR POUR PROSPÉRER



Chers amis (es), Madame, Monsieur,

L'automne 2017 est à nos portes et voilà venu le temps des élections municipales; déjà quatre ans que ce conseil est en place. Que le temps passe vite! Voilà la fin de mandat de ce conseil, qui je vous rappelle, a été très actif et profitable pour les citoyens(nes) de Saint-Épiphane.

Voici les principales choses qui ont été faites depuis le début du mandat du conseil en novembre 2013 :

INCENDIE

Achat d'un camion citerne auto-pompe neuf, remise à neuf du camion de service, mise à jour de tous les équipements en incendie et changement des panneaux de la caserne, etc. On parle d'un investissement majeur de plus de 500 000 \$.

EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Nous avons terminé les travaux aux bassins aérés et en avons fait la vidange. Les étangs sont en parfait état de marche et l'inspection du réseau d'aqueduc sera mis à jour sous peu ou d'ici l'été 2018.

Construction d'un nouveau réservoir aux puits avec équipements complets et nouvelle ligne à l'eau qui a été changée de la rue Deschênes aux puits. Le coût total des travaux est de plus de 1,8 million et subventionné à 83 %.

Les travaux avancent bien et la mise en service, si tout va bien, devrait se faire d'ici la fin de l'année. Les budgets semblent respectés, nous vous tiendrons au courant lors de la mise en service et de la coupure du ruban. La démolition du vieux réservoir devrait se faire d'ici l'été 2018.

VOIRIE

Achat d'une faucheuse et d'un tracteur à pelouse, refait plusieurs ponceaux, creusé fossés, ébranchage, refait une partie du Rang A, fait le rechargement du Rang 1 et du Chemin du Bras, reconstruit une partie du mur arrière du garage municipal, construit un nouveau parc au centre du village, etc. Ce n'est qu'une partie du travail qui a été effectué cet été et oui bien entendu il en reste à faire. Il y a fort longtemps que de tels résultats étaient attendus dans notre milieu.

Cela n'a pas toujours été facile et beaucoup de temps et d'énergie ont été investis. Je remercie toute la population pour votre patience concernant certains dossiers qui sont présentement en cours.

D'ailleurs, pour ma part, je vais solliciter un autre mandat comme maire, car il me reste encore beaucoup d'énergie pour continuer l'énorme travail qu'il reste à effectuer pour se mettre complètement à jour. Je suis très fier du travail qui a été accompli et j'espère être en mesure d'être à votre service pour encore quelques années. Merci !

La poursuite des travaux se fera dans les prochaines semaines. Pour ce qui est de l'asphaltage des trous sur nos routes, nous avons eu un problème de livraison du matériel qui est hors de notre contrôle, car le produit est livré seulement pour les projets du ministère des Transports, ce qui retardera nos travaux d'asphaltage pour quelques semaines. En cet été 2017, l'entretien routier des rangs a été bien effectué, je n'ai que de bons mots pour l'équipe de voirie.

Pont 3^e rang Ouest

Le 6 septembre 2017 nous avons ouvert l'appel d'offres pour refaire le pavé de recouvrement en bois du pont du 3^e rang Ouest. Le recouvrement sera effectué d'ici le 3 novembre 2017; pour les résidents de ce secteur un détour temporaire devra être effectué pour quelques jours. Ceci fait suite à une aide financière reçue du Parc Eolien Nicolas Rioux suite à une démarche de ma part pour la municipalité. L'aide financière couvrira entièrement cette dépense.

MOT DU MAIRE (SUITE)

CENTRE COMMUNAUTAIRE INNERGEX VIGER DENONVILLE

Quel beau projet ! J'espère que tous les citoyens(nes) de Saint-Épiphanie en seront fiers, jeunes et moins jeunes. Ce projet redynamisera notre municipalité et par le fait même redonnera le désir de s'y établir, ce qui donnera un gros plus en valeur à nos propriétés. Donc, à la dernière réunion de chantier qui s'est tenu le 5 septembre dernier, tout se passe bien, quelques imprévus, mais rien de majeur. Les délais de livraison semblent en voie d'être respectés. Donc, nous nous enlignons pour une livraison du projet en novembre 2017 et bien sûr d'une grande journée d'ouverture, avec coupure de ruban, et portes ouvertes. La date vous sera communiquée sous peu après que le Comité d'inauguration aura pris position et après l'acceptation par le conseil municipal. Cela nous fera plaisir de vous accueillir dans les nouveaux locaux, nous vous y attendrons en grand nombre.

La construction du nouveau centre communautaire avec bureau municipal est un projet de plus de 1,5 million subventionné à près de 90 %.

NOUVEAU PARC DEVANT L'ÉGLISE

Quelques travaux restent à faire comme l'ensemencement de la pelouse, l'installation de deux lampadaires et divers travaux comme la peinture, banc et table etc. À suivre !

TAXE D'ASSISE SUR L'ESSENCE

Pour 2018 beaucoup d'argent reste disponible pour la municipalité, nous parlons ici de plus de 350 000 \$ qui devront être investis dans nos infrastructures d'ici la fin 2018.

LOISIRS

Le 19 août était la journée du Festival de l'Épi; ce fût une très belle journée et très belle organisation. La municipalité en a profité pour faire officiellement le lancement de la nouvelle Politique familiale. Aussi, nous avons mis en fonction le nouveau terrain de volley-ball et de tennis. J'en profite pour remercier tous les bénévoles, les pompiers et les employés municipaux qui ont participé à la réussite de cette belle activité. Merci à chacun d'entre vous !

Pour terminer, je tiens à remercier tous les gens de Saint-Épiphanie pour ces quatre belles années que j'ai passé comme maire de Saint-Épiphanie, c'est un honneur et tout un défi pour moi d'avoir été à votre service. Sachez que j'ai fait tout en mon possible, avec l'aide de toute l'équipe de Saint-Épiphanie, pour aller chercher le maximum de subvention pour la réalisation de ce que je vous ai énuméré plus haut. Je ne compte pas mon temps, car j'aime mon travail et les résultats sont très motivants.

Alors au plaisir de se revoir et merci beaucoup !

*Renald Côté,
Maire de Saint-Épiphanie*

S'UNIR POUR PROSPÉRER



17.06.163

LIEU DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

ATTENDU le chantier de construction du nouveau centre multifonctionnel et municipal qui débutera au chalet des patineurs au courant du mois de juin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers que les séances du conseil, à partir du mois de juillet 2017, se tiendront à la bibliothèque municipale jusqu'à nouvel ordre.

17.06.182

ADOPTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE FAMILIALE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la nouvelle Politique familiale de la Municipalité 2017 y incluant son plan d'action, proposée par la chargée de projet, madame Rachelle Caron et son Comité de travail.

17.07.199

DEMANDE DE COMMANDITE DE LA PART DU CLUB OPTIMISTE DE SAINT-ÉPIPHANE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de commandite de la part du Club Optimiste de Saint-Épiphanie, dans le cadre du tournoi de golf Optimiste Marcel Rouleau ;

ATTENDU QU'il s'agit de la seule activité de financement du Club Optimiste car il n'y a plus de salle communautaire à Saint-Épiphanie ;

ATTENDU QUE le Club Optimiste œuvre pour la jeunesse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une commandite de 100 \$ au Club Optimiste de Saint-Épiphanie, dans le cadre de son activité de financement annuel 2017, soit le tournoi de golf Marcel Rouleau.

17.08.224

ACHAT DE PEINTURE BLEUE POUR LA PATINOIRE

ATTENDU QUE les bénévoles du Comité des loisirs ont peint une partie de la patinoire en bleu ;

ATTENDU QUE toute la peinture bleue a été utilisée (20 contenants de 18,9 litres) et que cela a permis de couvrir environ 40 % de la superficie totale ;

ATTENDU QUE des jeunes de la Maison des jeunes sont intéressés à prendre le relais ;

ATTENDU QUE la Municipalité a réussi à négocier une diminution du prix de la peinture de plus de 17 % par rapport au prix régulier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de 24 contenants de 18,9 litres de peinture signalétique alkyde bleue, no. 127-2, au coût de 2 831,04 \$, plus les taxes applicables, auprès du fournisseur Groupe Voyer inc.

Avis public d'élection

Municipalité

Municipalité de Saint-Épiphanie

Scrutin du

2017 11 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Saint-Épiphanie

Municipalité

par monsieur Nicolas Dionne, que :
Président d'élection

- le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Tous les postes de conseillers (sièges #1, 2, 3, 4, 5 et 6), ainsi que le poste de maire
- toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 au 2017 10 06
année mois jour année mois jour

JOURS :	lundi	HEURES :	De : 9 h à : 12 h	De : 13 h 30 à : 17 h
	mardi		De : _____ à : _____	De : 13 h 30 à : 17 h
	mercredi		De : _____ à : _____	De : 13 h 30 à : 17 h
	jeudi		De : 9 h à : 12 h	De : 13 h 30 à : 17 h
	vendredi		De : 9 h à : 12 h	De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi 2017 10 06 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

- si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2017 11 05 de 10 h à 20 h
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2017 10 29 de 12 h à 20 h
année mois jour

- j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : madame Édith Dionne

- j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) :

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection

Adresse : 280, rue Bernier

Saint-Épiphanie

418 862-0052

Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint

Adresse : _____

Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à _____, le

Saint-Épiphanie

Municipalité

2017 09 13
année mois jour

Président d'élection

SM-1 (09-06) 
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99

Gouttières branchées au drain français

La fonte de neige ou des pluies abondantes quelques soit la saison peuvent surcharger le réseau d'égout pluvial. Ce qui peut occasionner des refoulements et des infiltrations d'eau dans les sous-sols des résidences. Certains règlements Municipaux sont conçus pour vous protéger de ses désagréments.

Un règlement en particulier traite des gouttières de toits. Par esthétique beaucoup de citoyens font connecter la descente de leur gouttière dans le tuyau du drain français. Ceci est interdit, pour éviter que l'eau ne s'accumule près des murs de fondation ou ne surcharge votre drain français et, au final, le réseau d'égout pluvial.

Règlement no 119 article 7.2.2

Le branchement d'égouts domestique privé ne doit en aucun temps recevoir d'eau de drainage de surface (terrain, toit) et d'eau souterraine (drain français) et en général, d'eau non polluée. Ces eaux non polluées doivent être dirigées vers un fossé, sur le terrain ou dans un cours d'eau.

Beaucoup de résidences ont leur drain français connecté aux réseaux d'égout.

Note : pour cet avis, nous parlons seulement des gouttières, nous ne vous demandons pas de déconnecter les drains français.

Règlement No 119 article 7.3.2.4

Les eaux pluviales d'un toit de bâtiment qui peuvent être évacuées au moyen de gouttières et d'un tuyau de descente doivent être déversées en surface à au moins 150 cm (5 pieds) du bâtiment en évitant l'infiltration vers le drain français.

Règlement no 120

La municipalité ne sera pas responsable des dommages causés par le refoulement des eaux d'égouts publics dans les constructions, quand tels dommages auront été occasionnés par l'absence, la défektivité ou le mauvais fonctionnement de soupapes ou autres dispositifs automatiques de sûreté sur les drains privés de toute construction ou par un raccordement des drains de couverture non conforme aux règlements municipaux ou aux règles de l'art. L'installation des appareils est aux frais ses propriétaires.

Nous demandons aux citoyens qui ont leur descente de gouttière connectées à leur drain français de se conformer au règlement, en dirigeant l'eau de leur toit plus loin sur leur terrain.

Vous pouvez trouver ces règlements sur le site Internet de la Municipalité. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec moi :

Julie Paré

Gestionnaire du réseau d'aqueduc et d'égout : 418-862-0052 poste 27

Municipalité de Saint-Épiphane



MESSAGE DU CERCLE DE FERMIERÈRES

Le programme d'activités et d'artisanat 2017-2018 du Cercle de Fermières Saint-Épiphane a débuté et les membres ont le vent dans les voiles.

Plein de nouveautés et de projets pour l'année qui commence. Suite à la réception d'une subvention dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons », le Cercle a fait l'acquisition d'une superbe machine à coudre et à broderie, ainsi que d'une surjeteuse et d'une machine à coudre industrielle. Les membres ont bien hâte d'installer leurs équipements dans leur nouveau local qui sera situé à l'intérieur du nouveau centre multifonctionnel. **MERCI** à nos élus municipaux pour leur travail, leur implication dans la communauté et leur générosité envers notre organisme.

Nous profitons de la parution du journal municipal pour inviter la population à la troisième édition du « **Marché de Noël** » qui aura lieu le **samedi 2 décembre 2017**, à compter de 10 H 00, à notre nouveau Centre communautaire. Plein d'artisanat et de produits locaux présentés, c'est l'occasion idéale pour commencer vos achats de Noël.

Notre local est ouvert à tous les lundis en après-midi et nos réunions mensuelles ont lieu le premier mercredi du mois, à notre local, de septembre à juin inclusivement. Que vous soyez membres ou non-membres, vous y êtes cordialement invitées.

Bienvenue et merci à la population de Saint-Épiphane et des environs pour votre généreuse participation à toutes nos activités.

Les membres du Cercle de Fermières de Saint-Épiphane.



Le 8 août 2017

Objet : Programme Jeunes et relève municipale

Chers/chères membres,

C'est avec enthousiasme que nous vous invitons à promouvoir dans votre milieu, le programme de jumelage « Jeunes et relève municipale », organisé annuellement par la FQM, afin d'inviter des jeunes de 18 à 35 ans à participer à son Congrès annuel qui se tiendra cette année du 28 au 30 septembre au Centre des Congrès de Québec.

Pour l'occasion, 15 jeunes provenant de toutes les régions du Québec seront choisis parmi les candidatures reçues et invités à découvrir le plus grand événement municipal au Québec. Durant 3 jours, les jeunes seront jumelés à un ou une élu(e) municipal(e) et auront accès aux activités du Congrès. L'objectif de ce programme de jumelage est de favoriser un dialogue intergénérationnel autour de la politique municipale tout en favorisant la relève.

Pour participer, les jeunes intéressés doivent acheminer une lettre d'intérêt et un bref curriculum vitae à **M. Patrick Émond, directeur Recherche et politiques** à pemond@fqm.ca. Les frais d'inscription au Congrès seront assumés par la FQM et les frais de déplacement et d'hébergement seront en partie compensés selon les disponibilités financières de la Fédération.

Consultez dès aujourd'hui les [modalités du programme](#).

En espérant pouvoir compter sur votre aide pour la diffusion cette information dans votre milieu,

L'Équipe de la FQM



Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



108 RUE COOP
SAINT-ARSENE
418 862 3795



Bail et sa résiliation

Question : Peut-on résilier un bail pour déménager dans une résidence pour personnes âgées ?

Réponse :

Le Code civil prévoit des mesures particulières pour résilier un bail avant son expiration.

Par exemple :

- soit par une entente avec le locateur;
 - soit que le logement est reloué durant le délai prescrit;
 - soit que le locataire obtienne un loyer modique;
 - soit que le locataire doive quitter à cause d'un handicap;
- soit par le décès du locataire et pour une personne aînée, le départ pour une raison de santé dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), dans une ressource intermédiaire (RI), dans une résidence privée pour aînés où lui sont offerts des soins infirmiers ou des services d'assistance personnelle que nécessite son état de santé.

Le délai de l'avis de résiliation est de **2 mois maximum**.

Conditions et démarches pour accéder aux services

Le locataire doit fournir avec l'avis du locateur une attestation de l'autorité concernée pour que la résiliation prenne effet. Lorsqu'il s'agit d'un aîné, le certificat d'une personne autorisée assure que les conditions nécessitant son admission dans un lieu d'hébergement soient remplies.

Aspect financier

Le locataire ne peut payer plus de **deux mois** suite à l'avis de résiliation identifié à la nature du service.

Le locataire n'aura plus à payer les frais relatifs aux services fournis à la personne par le locateur qui apparaissent dans l'annexe appropriée du formulaire obligatoire du bail.

Pour plus d'information, contactez le service d'information pour aînés. Si vous êtes une personne aînée, ce service peut vous aider dans vos démarches de recherche d'information et de compréhension des divers programmes qui vous sont destinés. Le service est accessible par téléphone, au bureau du Centre d'action bénévole et à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Service d'information aux aînés : **418-867-8011**

MÉTIER D'AVENIR

PRÉPOSÉ À L'HYGIÈNE ET À LA SALUBRITÉ EN MILIEUX DE SOINS



Emplois disponibles dans les

centres hospitaliers
maisons de soins palliatifs
CLSC
résidences privées pour aînés
cliniques médicales



LA FORMATION DÉBUTE EN NOVEMBRE

POSSIBILITÉS DE STAGES sur tout le territoire

du KRTB

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le 25 octobre 2017

DURÉE

525 heures

Attestation d'études professionnelles

LIEU DE LA FORMATION

Pavillon-de-l'Avenir
Stage en milieu de travail

HORAIRE

6 novembre 2017 au 23 mars 2018
Temps plein - 9 h à 16 h



418 862-8204, poste 2428
WWW.PAVILLONDELAVENIR.QC.CA



Cette formation est rendue possible grâce à la collaboration du Centre intégré de santé et de services sociaux et d'Emploi-Québec du Bas-Saint-Laurent.



ABC des Portages : des ateliers pour continuer d'apprendre !

ABC des Portages vous rappelle que des ateliers d'alphabétisation sont en cours sur le territoire et qu'il est toujours temps de vous inscrire. Contactez-nous ! 418 862-9998



CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment

R.B.Q. : 5665-7307-01

115-9023816



EXTINCTEURS R-D-L 2006

RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE
TEST HYDROSTATIQUE

Commerce - Unité mobile

TÉL. : 418 862-2858

355 2ième rang est
St-Épiphane G0L 2X0

Michel Piette, prop:

Fax: / Tél.: (418) 862-7060

Courriel: extincteurs.rdl@hotmail.com

Site: www.extincteursrdl.ca



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

MARIO PELLETIER

C.P. 934, 169 LAFONTAINE

RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668

info@m-a-rioux.qc.ca

TÉLÉC. : 418 862-0939

www.m-a-rioux.qc.ca

Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!

Prix des terrains plus qu'avantageux!

Multiples incitatifs municipaux

NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphane

S'unit pour prospérer

Rue Caillouette
Superficie des terrains: +/- 10 000 pi² (930 m²)
Largeur (façade): 80 pi (24,4m)

LA PAGE SANTÉ

Donner ses organes et ses tissus à son décès est un geste généreux qui permet de sauver la vie de plusieurs personnes et d'en aider de nombreuses autres à recouvrer la santé. La transplantation d'organes constitue l'un des plus beaux exemples de réussite dans le domaine médical afin de sauver la vie de plusieurs personnes. Le taux de succès des transplantations varie selon les types d'organes, mais se situe généralement entre 70 % et 90 %, et ce, dix ans après la chirurgie.

Les organes qui peuvent servir pour une transplantation sont les reins, le cœur, les poumons, le foie, le pancréas et l'intestin. Un seul donneur peut procurer des organes à 8 personnes. Chaque année, le don d'organes permet de réaliser au Québec quelque 400 transplantations en moyenne chez des personnes en attente d'un organe. Malheureusement, l'écart entre le nombre de personnes en attente et le nombre d'organes disponibles ne cesse de se creuser. Plus d'un millier de personnes attendent cette précieuse intervention chirurgicale et, chaque année, des dizaines de personnes décèdent en attente d'un organe.

Il existe 3 façons de signifier votre consentement :

1. Inscrivez-vous au Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Pour vous assurer du respect de votre décision et officialiser votre consentement, inscrivez-vous au Registre des consentements au don d'organes et de tissus. Pour ce faire, il suffit de signer le formulaire Consentement au don d'organes et de tissus.

Ce formulaire est envoyé automatiquement par la poste, avec l'avis de renouvellement de la carte d'assurance maladie, à toutes les personnes qui ne sont pas déjà inscrites au Registre.

2. Signez l'autocollant et apposez-le au dos de votre carte d'assurance maladie

En signant l'autocollant et en l'apposant au dos de votre carte d'assurance maladie, vous pouvez consentir à faire un don d'organes et de tissus.

Cet autocollant vous est expédié en même temps que la carte d'assurance maladie, notamment au moment du renouvellement. Vous pouvez aussi l'obtenir à votre pharmacie P. Lépicier et M.H. Miousse inc.

3. Faites inscrire votre décision dans le Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec

La rédaction d'un testament ou d'un mandat en prévision de l'incapacité constitue l'occasion toute désignée pour réfléchir au don d'organes et de tissus.

Le personnel autorisé pourra vérifier au moment opportun si un donneur potentiel a consenti au don d'organes et de tissus, ces informations étant conservées de façon confidentielle.

Il est donc simple de consentir au don d'organe. Il est également important d'en parler à votre entourage. C'est souvent une façon efficace de faire cheminer l'idée du don d'organe. Le geste est si précieux et peut sauver des vies d'une mort certaine. Pensons-y!

Votre pharmacienne
Marie-Hélène Miousse



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--



L'hypothyroïdie

La thyroïde est une glande en forme de papillon située à la base du cou. Elle est le réservoir des hormones thyroïdiennes (T3 et T4). Son rôle est essentiel au maintien du métabolisme et elle assure le bon fonctionnement des organes du corps. Nous aborderons ici l'hypothyroïdie (ralentissement de la glande thyroïde) puisqu'elle est beaucoup plus fréquente que l'hyperthyroïdie (augmentation de l'activité de la glande thyroïde).

L'hypothyroïdie est caractérisée par une sécrétion insuffisante d'hormones thyroïdiennes dans la circulation sanguine pour assurer les fonctions essentielles de l'organisme. Elle touche plus particulièrement les femmes et son incidence augmente avec l'âge. Dans la plupart des cas, l'hypothyroïdie est causée par une anomalie du système immunitaire. Les propres anticorps de la personne atteinte attaquent la glande thyroïde pour ainsi la détruire en partie. Cette altération au bon fonctionnement de la glande engendre une série de symptômes qui sont le reflet d'un ralentissement du fonctionnement du corps. Les symptômes les plus fréquents sont la fatigue et le manque d'énergie, la frilosité, le gain de poids, la sécheresse de la peau et des cheveux et la constipation. Elle peut également engendrer un dérèglement du cycle menstruel et une diminution de la fertilité. Le diagnostic est posé suite à une analyse sanguine qui démontre un taux anormalement élevé de l'hormone TSH (taux normal: 0,5-5 mU/L). La TSH est sécrétée de façon plus abondante lorsque la quantité d'hormones thyroïdiennes qui circulent dans le sang est trop basse. Le taux d'hormones thyroïdiennes T3 et T4 est également mesuré afin de confirmer le diagnostic.

L'hypothyroïdie est une maladie chronique qui ne peut être guérie. Toutefois, la prise d'un supplément d'hormones thyroïdiennes sous forme de comprimés (Synthroid) permet de traiter efficacement les symptômes et de ramener le métabolisme à la normale (état euthyroïdien). Voici quelques conseils d'usage en lien avec la prise de ce médicament.

- Prendre une fois par jour, toujours à la même heure.
- Aviser le pharmacien si l'on prend d'autres médicaments en concomitance. Le Synthroid peut interagir avec certains médicaments et produits naturels qui risquent d'entraver son effet (par exemple: fer, calcium, antiacides). Il sera alors nécessaire d'espacer d'au moins 2 heures la prise du Synthroid et de l'autre molécule.
- Éviter de consommer des produits laitiers au même moment que la prise du Synthroid. Le fait de les espacer de quelques heures permettra au médicament d'être absorbé convenablement et de conserver sa pleine efficacité. Si vous avez l'habitude de prendre votre médicament avec des produits laitiers, ne changez pas le moment de prise. L'essentiel est de toujours prendre le médicament de la même façon afin que sa concentration dans le sang demeure stable.
- Ne pas doubler la dose si on l'oublie. Le Synthroid demeure longtemps dans le sang ce qui signifie qu'un oubli de quelques jours n'est pas suffisant pour mener à l'apparition de symptômes inconfortables.
- Lorsqu'il est bien dosé, il n'est associé à aucun effet indésirable puisqu'il remplace une hormone naturellement présente dans l'organisme. Afin d'assurer un bon dosage du médicament, des analyses sanguines sont effectuées toutes les 4 à 6 semaines jusqu'à stabilisation de la maladie, puis aux 6 à 12 mois.

Marie-Christine Houle,
pharmacienne pour les
pharmacies Lépicier et
Miousse



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--





BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



PERMIS DE BRÛLAGE

Savez-vous qu'il est désormais obligatoire de faire la demande d'un permis avant d'effectuer un brûlage? Vous pouvez vous renseigner auprès de votre municipalité si ce permis est obligatoire sur votre territoire. Aucun frais n'est demandé pour recevoir un permis de brûlage. Par contre, si vous effectuez un brûlage de résidus sans avoir obtenu, au préalable, un permis de brûlage, un constat d'infraction pourra être émis conformément au règlement relatif à la prévention incendie.

Ce permis est disponible directement à votre municipalité et vous pouvez également en faire la demande à l'adresse suivante : preventionincendie@mrcrdl.quebec

Avec ce permis, le Service de sécurité incendie de votre municipalité se réserve le droit d'inspecter les lieux du brûlage et d'y faire apporter des changements si jugés non sécuritaires.

Avant de procéder à votre brûlage, vous devez vous assurer que des points seront respectés, notamment :

- √ *L'accumulation de matière doit être d'une dimension maximale de 4 mètres de diamètre par 2 mètres de haut;*
- √ *Un adulte doit demeurer à proximité du site de brûlage jusqu'à l'extinction complète du feu.*
- √ *Le feu est situé à au moins 15 mètres de tout bâtiment, de toute limite de propriété ou de toute matière combustible;*
- √ *Le feu est situé à au moins 100 mètres d'un établissement classé comme risque élevé ou très élevé;*
- √ *Aucun rebus ne doit être brûlé;*
- √ *L'indice d'incendie n'est pas classé élevé ou extrême et aucun avis d'interdiction de feu à ciel ouvert n'est émis par la SOPFEU;*
- √ *Le vent ne doit pas avoir une vitesse supérieure à 20 km/h;*
- √ *Le feu ne doit pas causer de nuisance par la fumée ou par l'odeur de façon à troubler le confort et le bien-être du voisinage.*

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le Service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!



DEMANDE DE PERMIS POUR BRÛLAGE

Identification du site	
Nom du site ou lieu de brûlage	
Adresse	
Type de brûlage	
Date de l'événement	
Identification du demandeur	
Nom du demandeur (date d'impression)	
Adresse du demandeur	
Téléphone/courriel	
Nom de l'entreprise (s'il y a lieu)	
Téléphone/courriel de l'entreprise (s'il y a lieu)	
Adresse de l'entreprise (s'il y a lieu)	
Détails du brûlage	
<input type="checkbox"/> L'accumulation de matière doit être d'une dimension maximale de 4 mètres de diamètre par 2 mètres de haut.	
<input type="checkbox"/> Le feu est situé à au moins 15 mètres de tout bâtiment, de toute limite de propriété ou de toute matière combustible.	
<input type="checkbox"/> Le feu est situé à au moins 100 mètres d'un établissement classé comme risque élevé ou très élevé.	
<input type="checkbox"/> Aucun rebus ne doit être brûlé.	
<input type="checkbox"/> Le vent d'incendie n'est pas classé élevé ou extrême et aucun avis d'interdiction de feu à ciel ouvert n'est émis par la SOPFEU.	
<input type="checkbox"/> Le feu ne doit pas causer de nuisance par la fumée ou par l'odeur de façon à troubler le confort et le bien-être du voisinage.	
<input type="checkbox"/> Le site doit être surveillé de façon constante et de l'équipement pour éteindre un incendie hors de contrôle doit être présent.	
Autorisation de l'autorité compétente	
Nom de l'autorité compétente	
Titre	
Collation	
Adresse	
Téléphone/courriel	
Période de validité <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Commentaire	
Signature du demandeur	
Date	
Signature de l'autorité compétente	
Date	

Chloé Pelletier, Préventionniste à la sécurité incendie
Téléphone : (418)-867-2485 poste 249, Courriel : preventionincendie@mrcrdl.quebec

Éric Thibault, Coordonnateur en sécurité incendie et Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, Courriel : coordinationincendie@mrcrdl.quebec

CONSEIL SANTÉ

SUPPLÉMENTS NUTRITIONNELS

SUPPLÉMENTS NUTRITIONNELS : CHOISIR LE BON PRODUIT SELON SES BESOINS

Vous le savez : la pratique d'activités physiques est très bénéfique pour la santé. Elle s'accompagne toutefois d'une augmentation des besoins nutritionnels. Différents suppléments ont été conçus afin de combler les besoins spécifiques du corps lors de l'entraînement.

AVANT UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

Dans les deux heures précédant un effort, on cherche surtout à faire le plein d'énergie qui sera rapidement disponible. On se tourne donc vers des suppléments riches en glucides. Les suppléments nutritionnels tels les barres énergétiques sont une option pratique. Choisissez un produit riche en glucides mais faible en lipides, car ceux-ci en retardent la digestion, donc le moment où les glucides pourront être utilisés par le corps.

PENDANT UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

Pour une activité de courte durée, vous n'aurez probablement pas besoin de refaire le plein d'énergie. Par contre, si vous prévoyez une activité de longue durée, comme une randonnée en montagne ou une journée en ski de fond, il vaut mieux prévoir une ou plusieurs collations selon la durée de l'activité. Privilégiez alors un supplément riche en glucides et faible en protéines et en lipides.

On choisira le type de suppléments en tenant compte de la nature et de l'intensité de l'activité. Si vous pouvez faire une pause pour manger, un supplément sous forme de barre est un bon choix. Par contre, si vous devez faire le plein sans vous arrêter, comme lors d'un marathon, il vaut mieux prendre une boisson pour sportifs. Non seulement sera-t-elle plus facile à consommer en mouvement, mais elle vous hydratera en même temps.

APRÈS UNE ACTIVITÉ

Après un effort, nos muscles ont besoin de refaire le plein de protéines, car celles-ci contribuent à la réparation du tissu musculaire. Mais lesquelles choisir ? On recommande les protéines riches en leucine (comme celles de lactosérum), car elles stimulent la réparation musculaire et permettent une meilleure récupération.

Si vous mangez un repas complet dans l'heure qui suit la fin de l'activité, vous n'avez pas besoin de suppléments nutritionnels. Assurez-vous toutefois que ce soit un repas équilibré qui contient une source de protéine de qualité.

Sinon, une collation est recommandée. Peu importe sa forme, assurez-vous qu'elle est riche en protéines (au moins 8 g), pour vos muscles, et en glucides, pour faire le plein d'énergie.

S'HYDRATER AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ACTIVITÉ

Lorsqu'on fournit un effort physique, il est important de bien s'hydrater tout au long de l'activité, car la déshydratation peut grandement nuire à notre capacité à fournir un effort soutenu.

Il n'y a pas de quantité prédéterminée à boire. Il faut se fier à ses signaux de soif et prendre en considération les conditions dans lesquelles on fait l'activité. Ainsi, si vous faites une activité qui demande un effort très intense par temps chaud, vous aurez besoin de plus d'hydratation que si vous faites une activité de faible intensité par temps frais.

Boire de l'eau est suffisant pour les activités de faible intensité et de courte durée, mais pour les efforts soutenus, choisissez plutôt une boisson énergétique (à ne pas confondre avec les boissons telles que Red Bull, Rock Star, etc.). Une vraie boisson procure, en plus des glucides pour redonner de l'énergie, des électrolytes pour compenser ceux perdus par la sueur.

La pharmacie affiliée à Uniprix, de Saint-Antonin, a maintenant une section dédiée à ces produits et notre personnel a été formé afin de vous guider adéquatement dans les bons choix selon vos besoins. N'hésitez pas à demander leur aide pour vous expliquer la large gamme de produits disponibles.

Bon entraînement!

Vos pharmaciens de famille ainsi que toute l'équipe!

Vos **pharmaciens de famille**,
toujours là pour vous!



Didier Rioux et Karine Larochelle
Pharmaciens-propriétaires

affiliés à **uniprix**

78-A, rue Principale, Saint-Antonin • 418 605-1545

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 16 h

LIVRAISON GRATUITE

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice de la pharmacie.



LES LOISIRS

Un énorme merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés lors de la 6e édition du Festival de L'Épi. Les jeux gonflables, le coin lecture, le spectacle du Camp de jour, la nourriture, les nombreux prix et la performance des chansonniers ont su plaire aux gens présents. Il ne faut pas oublier les bénévoles du Comité des loisirs et les pompiers de la Caserne 18 pour leur grande implication. Un événement comme celui-ci n'aurait pas lieu sans leur participation et leur passion. Bien entendu, nous remercions les nombreux commanditaires qui se sont encore une fois montrés généreux.



Ferme Damon & Fils S.E.N.C.

Ferme Épiphanoise



Dépanneur 4 coins



Unité Régionale de Loisir et de Sport
du Bas-Saint-Laurent



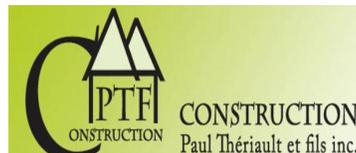
Dan Pelle



Transport Yoland Côté et Fils inc.



Ferme Ryault



Garage Mécanique
de St-Épiphane



Caserne 18

Produit Agricole C.I.L.



depuis 1972

Entreprise Damris inc.

LES LOISIRS SUITE



Lors du Festival de L'Épi, le Coffre à bouger était à votre disposition. Plusieurs enfants et adultes ont utilisé le matériel de celui-ci pour s'amuser. Dans la poche de hockey vous y trouverez du matériel sportif comme : raquette de tennis, battons de hockey, frisbee, gant de Base-ball, cerceau et bien d'autre. Le Coffre à bouger est GRATUIT et DIPONIBLE pour toute la population. Il se situe à côté de la patinoire et vous pouvez aller chercher la clef de celui-ci au dépanneur.

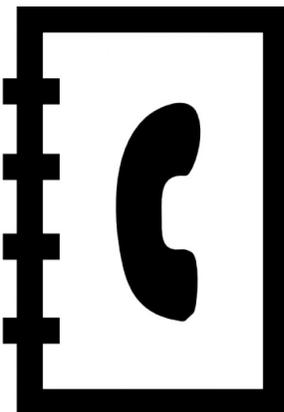
Bébés 2017

Vous avez donné naissance à un enfant durant l'année 2017 ou vous connaissez une personne de la Municipalité qui est nouvellement parent, nous aimerions féliciter la nouvelle famille. Pour ce faire, nous avons besoin des informations suivantes : nom de l'enfant, date de naissance, noms des parents et d'une photo. Envoyer le tout à l'adresse suivante : loisirs@saint-epiphane.ca



Bottin des services

Dans le but de promouvoir les services et les entreprises de la Municipalité, une mise à jour du bottin des services est de mise. Si vous possédez un commerce, une entreprise, une garderie, une entreprise agricole ou que vous soyez un organisme bénévole ou religieux et que vous ne figurez pas déjà dans le bottin en ligne sur le site Internet de la municipalité ou si vos informations ne sont plus à jour, faites nous parvenir les informations suivantes à l'adresse courriel : loisirs@saint-epiphane.ca ou directement au bureau municipal :



Nom de l'entreprise ou de l'organisme;
Une petite description de vos activités
Nom du propriétaire, du président ou du responsable;
Téléphone ;
Adresse complète.

LES LOISIRS SUITE

Camp de jour

Cette année, le Camp de jour s'est déroulé, sous le thème: Partons à l'aventure. Un peu plus d'une quinzaine de jeune se sont inscrits au Camp de jour qui a durée huit semaines, donc qui s'est terminé le 18 août. Le Camp de jour à offert un spectacle de fin d'été durant le Festival de l'Épi et cela devant une foule d'une centaine de personnes. Les enfants ont participé à plusieurs activités et sorties comme : L'Éco-Site de la tête du Lac Témiscouata, Aster, Coupe des terrains de jeux au Camp Vive la Joie (commandité par le Club Optimiste), ils ont visité les résidents du Manoir à deux reprises et bien d'autres.

La Municipalité tient à remercier le travail des monitrices cet été : Xena (Isabelle Roy), Lou-na (Lydia Dubé) et Sunny (Marie-Soleil Lavoie).

Soccer

Cet été, deux équipes ont vu le jour à Saint-Épiphane. L'une avec les 4-6 ans et l'autre pour les 7-9 ans. Dû au faible taux d'inscription pour les 10-12 ans, nous n'avons malheureusement pas pu mettre en marche cette équipe. Les enfants on su se montrer forts et ont gardé leur motivation malgré les défaites. Félicitations aux 4-6 ans qui se sont rendus en finale durant le tournoi à Saint-Jean-de-Dieu.

La Municipalité tient aussi à remercier Pascal Jalbert, entraîneur, pour son travail et son implication auprès des deux équipes.





Dimanche 24 septembre

L'AUTOMNE à Grands Pas

C'EST QUOI?

C'EST UN DÉFI INTERMUNICIPAL INVITANT LES CITOYENS À MARCHER OU À COURIR EN SIMULTANÉ SUR DES SENTIERS BALISÉS ET SÉCURITAIRES. LE BUT EST DE FAIRE PARTICIPER LE PLUS DE GENS POSSIBLE DANS NOS MUNICIPALITÉS RESPECTIVES.

ON GAGNE QUOI?

MARCHER, COURIR, C'EST GAGNANT POUR LA SANTÉ.

DISCIPLINES : COURSE ET MARCHÉ | DISTANCES : ENTRE 1 KM ET 10 KM
*LES DISCIPLINES ET LES DISTANCES PEUVENT VARIER SELON LA MUNICIPALITÉ.

COLLATION SANTÉ SUR PLACE



**L'AUTOMNE À GRANDS PAS, JE MARCHÉ POUR MA SANTÉ!
VENEZ EN GRAND NOMBRE**

On se rejoint à la bibliothèque Municipale

Inscription : 13 h 00

Départ en autobus vers la Route des Sauvages : 13 h 30

Samedi le 27 mai 2017

Frères et sœurs bien-aimés,

Après quinze ans de service en Église dans ce fabuleux diocèse de Rimouski qui célèbre cette année 150 ans de fondation, après avoir célébré la vie avec vous tous dans un engagement de communion pour le meilleur et pour le pire, après avoir tous ensemble célébré notre vie de foi en Jésus Christ notre Seigneur, après avoir partagé tous ensemble des moments de grande joie, de grande fête et de grand bonheur, après avoir aussi partagé tous ensemble de grandes peines, de grandes souffrances dans des situations parfois dramatiques, voilà que le moment est venu pour moi de partir afin de retourner dans ma communauté, là où le Seigneur m'appelle. Je ne vous quitte pas sans un déchirement au cœur. En même temps, connaissant le cœur d'amour infini du Seigneur, j'ai la certitude dans la foi, que le Seigneur n'est pas au bout de ses grâces. Il nous réserve à tous, c'est certain, des forces, des joies et de grandes bénédictions. Dieu agit avec puissance et sa puissance est tendresse d'amour infini.

Je peux vous assurer que toutes ces années avec vous n'auront été que du pur bonheur pour moi. À vous tous, je viens vous manifester toute ma gratitude, toute ma reconnaissance, toute mon affection et toute mon admiration.

Reconnaissance particulière à l'abbé Raynald Brillant qui, alors curé du Secteur en 2003, m'a invité à partager ce beau ministère avec lui, à notre archevêque Mgr Denis Grondin et à ses prédécesseurs qui m'ont toujours donné leur confiance, leur soutien et leur bénédiction, à tous les prêtres du diocèse pour leur accueil, leur charité, leur délicatesse, leur patience et leur grande générosité, aux religieuses du Secteur de la Terre à la Mer (les sœurs Ursulines, les sœurs du St-Rosaire et les sœurs de l'Enfant-Jésus) qui m'ont tellement appuyé dans tout mon ministère. Elles ont été d'un dévouement sans limite. Elles ont aussi fait preuve de beaucoup de patience, de tolérance, de miséricorde et de pardon à mon égard. Elles ont été pour moi des femmes bienveillantes, des mères affectueuses, remplies de tendresse, de réconfort, de compréhension et de prévenance.

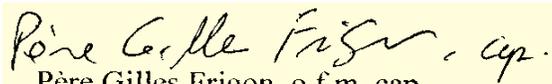
Tous mes remerciements aux frères Chevaliers de Colomb pour leur soutien indéfectible envers toutes mes activités de pastorale, mes projets missionnaires et autres... Votre travail de charité et votre souci de construire un monde plus juste et plus fraternel nous obligent à toujours donner le meilleur de nous-mêmes. Merci aux présidents(es) de fabrique et aux marguilliers (ères) pour leur fidélité, leur travail exceptionnel dans l'administration matérielle des églises. Une tâche difficile et ingrate dans une église où les ressources financières ne sont plus au rendez-vous. Vous manifestez toujours courage, dévouement, générosité et détermination.

J'ai aussi eu le bonheur, la chance et le privilège de pratiquer ce grand ministère avec Johanne Caillouette et sa famille. Johanne est une agente de pastorale formidable. Très compétente, clairvoyante, inspirée, discrète et pleinement engagée dans un travail soigné à la perfection. Johanne Caillouette, sœur Yolande Rioux et moi-même avons donc formé, durant toutes ces années, une équipe dynamique et complémentaire. Vous avez toute ma gratitude.

Les secrétaires de paroisse, les maisons funéraires, les parents engagés en catéchèse et les jeunes familles, celles qui s'occupent de la préparation aux baptêmes, les comités de liturgie, le conseil de pastorale du secteur, les chorales et organistes, tous les fidèles pratiquants ont tous été pour moi des occasions d'action de grâce, de louange, de contemplation et d'émerveillement. Vous avez tous été très édifiants pour moi. Votre foi, votre espérance et votre charité dans le Christ ont toujours été source de motivation. Vous avez été, chacun de vous personnellement, autant des modèles de vie chrétienne exemplaire pour moi. Vous regarder vivre, prier et agir m'oblige à devenir un homme meilleur, un prêtre plus ardent et toujours plus charitable.

C'est donc dans un sentiment et avec un cœur de grande reconnaissance que je demande à notre Adorable Seigneur Jésus Christ de vous bénir et de nous garder, tous ensemble, dans une immense Action de grâce. Demeurons en communion les uns avec les autres, avec le Pape François et notre archevêque Denis, dans le lien de l'Esprit Saint qui nous ouvre le cœur et nous tourne vers l'avenir.

Amen! Amen! Alléluia!


Père Gilles Frigon, o.f.m. cap.



Écochantier

Récupération et vente de matériaux de construction

Écochantier est un projet mis sur pied par Co-éco et subventionné par Recyc-Québec dont l'objectif est la récupération et la vente de matériaux de construction conventionnels ou patrimoniaux.

Il s'agit de deux boutiques et d'un catalogue en ligne.

Pour en acheter :

- Déplacez-vous à l'une de nos deux boutiques (Saint-Pascal et Rivière-du-Loup)
- Visitez notre catalogue en ligne : www.ecochantier.ca
- Visitez notre page Facebook : www.facebook.com/Ecochantier

Pour s'en départir :

- Si vous êtes un citoyen, rendez-vous à l'écocentre de votre région.
- Si vous êtes un entrepreneur, communiquez avec Co-éco au 418 856-2628 poste 0 pour connaître la marche à suivre.

Un projet, deux boutiques

425, avenue Patry, **Saint-Pascal**, G0L 3Y0

Mardi : 13h à 16h30

Jeudi et vendredi : 8h30 à 16h30

Samedi : 8h à 14h

100, rue Delage, **Rivière-du-Loup**, G5R 3P9

Mardi, jeudi, vendredi, samedi :

8h30 à 15h30

Pour toute information :

418 856-2628 poste 0

info@co-eco.org



Desjardins

Caisse de Viger et Villeray

Siège social :

91, rue St-Jean-Baptiste, C.P. 127
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Téléphone : 418-898-2061

Centres de services :

Cacouna	Saint-Épiphane	Saint-Modeste
Saint-Arsène	Saint-Hubert	Saint-Paul-de-la-Croix



Bernard GÉNÉREUX

Député fédéral

Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup

bernard.genereux@parl.gc.ca



BERNARDGENEREUX.CA

1 855 881-9876

6, rue St-Jean-Baptiste est, bureau 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7

277, rue Lafontaine, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9

Édifice de la Confédération, pièce 485, OTTAWA (Ontario) K1A 0A6

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Rachelle Caron

Présidente

418-862-4523



Transports
Québec

Fier de vous représenter!

M. Jean D'Amour

Député de Rivière-du-Loup – Témiscouata

Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



Bonjour,

J'aimerais vous rappeler que seuls les citoyens ont accès aux écocentres. Les ICI ne peuvent pas y apporter leurs matières.

Une seule exception cependant, le matériel informatique et électronique : TOUS, tant ICI que CITOYENS peuvent apporter leur matériel électronique et informatique dans les écocentres.

Merci de votre collaboration!

Suzanne Gaumont, Adjointe administrative

Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent

1650, rue de la Ferme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
(Québec) G0R 1Z0

Téléphone : [\(418\) 856-2628](tel:(418)856-2628) poste 5 / [1-888-856-5552](tel:1-888-856-5552)

Télécopieur [\(418\) 856-4399](tel:(418)856-4399) WEB : www.co-eco.org



UN MESSAGE POUR LES ENDEUILLÉS

Vous vivez le deuil d'une personne significative? Ce deuil est difficile à vivre et les émotions sont pénibles? Que votre deuil soit récent ou qu'il remonte à quelques années, vous éprouvez toujours une vive souffrance?

Nous pouvons vous aider...

Un groupe de soutien au deuil débutera à Rivière-du-Loup le 27 septembre 2017. **(Service gratuit)**

Pour vous inscrire ou vous informer, vous pouvez nous rejoindre au **418-860-3337**. Laissez-nous un message et un ou une bénévole ayant reçu une formation communiquera avec vous dans les plus brefs délais.



Siège social

91, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Produits et services pouvant faire l'objet d'une ristourne

La Caisse Desjardins de Viger et Villaray désire informer la population que les personnes ou sociétés qui ont quitté la Caisse au cours de l'année 2016 et qui n'ont pas reçu de communication de la part de celle-ci pourraient avoir droit à une ristourne selon leur utilisation des produits et services de leur caisse en 2016.

Communiquez avec madame Nicole Paré
au 418 898-2061

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DU TERREAU FERTILE POUR DES RELATIONS FERTILES

Cultiver, apprendre, manger, partager, s'entraider!

Rivière-du-Loup, 5 juillet 2017, depuis la fin mars, Jeanne Trachy, responsable des jardins collectifs et communautaires de la MRC de Rivière-du-Loup, arpente le territoire afin de soutenir les initiatives maraîchères initiées par le collectif de solidarité et inclusion sociale. Elle mobilise les jardiniers pour le démarrage des jardins au printemps et leur partage les outils nécessaires à une bonne gestion de jardin communautaire et collectif. Jusqu'à maintenant, 7 ateliers sur le jardinage écologique et sur les semis ont été réalisés, lesquels ont rejoint plus de 70 personnes. Puisque le projet s'inscrit dans une démarche de solidarité et d'inclusion sociale, l'animatrice accompagne les jardiniers à créer un jardin inclusif: par exemple certains jardins réservent des parcelles au Camp de jour tandis que d'autres possèdent des bacs surélevés pour permettre aux personnes à mobilité réduite de jardiner. Enfin, certains jardins partagent leurs surplus à des personnes dans le besoin!

Faits saillants en rafale !

Le Jardin communautaire et collectif de St-Arsène, Le garde-Manger, fêtera ses 5 ans cette année. Restez à l'affût pour les célébrations. Du côté de St-Hubert de Rivière-du-Loup, le jardin a doublé sa superficie! Un agrandissement a aussi eu lieu à St-Antonin. Le jardin communautaire et collectif de l'Isle-Verte a fait germer 23 parcelles individuelles et 7 parcelles collectives. À Rivière-du-Loup, les jardins des secteurs St-François et Bellevue se sont fait offrir une magnifique haie brise-vent par la Ville de Rivière-du-Loup. Des initiatives d'incroyables comestibles sont aussi en cours à l'Isle-Verte, initiées et soutenues par l'Isle Pousse Verte. Nous souhaitons que cette formule se propage à toute la MRC.



Figure 1: Nouveau jardin communautaire et collectif de l'Isle-verte

Rappel à propos des jardins communautaires et collectifs de la MRC de RDL

En 2012, des organismes communautaires, publics et parapublics se sont regroupés pour former le Collectif pour la solidarité et l'inclusion Sociale (SIS) dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale lancée par le ministère de l'emploi et la solidarité sociale. Dès le départ, l'autonomie alimentaire a été identifiée comme enjeu prioritaire et le soutien à la création de jardins communautaires et collectifs s'est inscrit au plan de travail. Depuis ce jour, plus de 10 jardins ont été accompagnés et de nombreux bacs surélevés sont jardinés sur le territoire.

Ensemble, nous contribuons à une meilleure société inclusive, verte et en santé!

-30-

Pour information

Jeanne Trachy

Animatrice Jardin - MRC Rivière-du-Loup

Téléphone: 418-867-5885 Poste: 102, courriel : lesjardinsmrc-rdl@hotmail.com Facebook: Jardins Communautaires Mrc-Rdl



Tu veux vivre des aventures enrichissantes, relever des défis et te faire de nouveaux amis?

Si tu as entre 12 et 18 ans, inscris-toi à l'Escadron 282 pour te faire de nouveaux amis et pour partager avec eux plein d'aventures et d'activités qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, tels le tir de précision, le biathlon, la musique, la marche de précision, l'aéromodélisme, le secourisme, la survie en forêt, du vol en planeur, en avion et en hélicoptère, le leadership et des sports d'équipe.

Avec les cadets, tu seras encouragé à dépasser tes limites pour toujours donner le meilleur de toi-même. Tu participeras à des activités stimulantes et à des défis excitants qui s'adressent à des jeunes comme toi qui ont le goût de l'aventure.

Choisir le volet aviation des cadets te permettra de vivre plusieurs vols en planeur, en avion et même en hélicoptère, plusieurs visites d'aéroports et d'entreprises du domaine de l'aérospatiale. Tu pourras même devenir pilote de planeur ou pilote d'avion si tu travailles fort!

Les cadets, c'est aussi les camps d'été avec des voyages, des visites culturelles et des échanges internationaux, la vie en plein air, les activités sportives, la vie de groupe, les amis, des expériences et des souvenirs inoubliables.

Tu peux t'inscrire en appelant au 418-894-8979 ou en écrivant à escadron282@videotron.ca

C'est gratuit

Inscris-toi rapidement et tu pourras voler en planeur et en avion prochainement.

Escadron 282 Rivière-du-Loup
327, Boulevard Armand-Thériault
C.P. 577
Rivière-du-Loup, Québec, G5R 3Z1
Téléphone : (418) 894-8979
Adresse électronique : escadron282@videotron.ca

**LES ENTREPRISES
SLB
PELLETIER**

*Fabrication, réparation,
installation & usinage
d'équipements industriels*

119 rue Viger,
Saint-Éphane (Québec)
G0L 2X0

Tél.: (418) 862-0853
Fax : (418) 862-0862
Courriel : slbpelletier@live.ca

RBQ: 8331-9483-16

**TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS
INC.**

TRANSPORT - EXCAVATION

248, rue Deschênes Est
Saint-Ephane G0L 2X0

RBQ: 1189-3502-05

418 862-9091
Cellulaire : 418 860-9983

Terr: jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, O 2/1 tamisé et location de machinerie lourde

Veillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2017, à 20 heures, au Chalet des patineurs, 294, rue Sirois :

- **Lundi 16 janvier 2017**
- **Lundi 6 février 2017**
- **Lundi 6 mars 2017**
- **Lundi 10 avril 2017**
- **Lundi 8 mai 2017**
- **Lundi 5 juin 2017**
- **Lundi 10 juillet 2017**
- **Lundi 7 août 2017**
- **Lundi 11 septembre 2017**
- **Lundi 2 octobre 2017**
- **Mercredi 15 novembre 2017**
- **Lundi 11 décembre 2017**



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal **L'ÉPIPHANOIS** pour informer la population.

Prochaine publication :

15 décembre 2017.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 décembre.



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL[®]
Vente et services

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



DÉPANNEUR 4 COINS

205 rue Viger, Saint-Épiphanie, G0L 2X0, 418-862-4872

- Agence SAQ.
- Comptoir de fruits et légumes.
- Sélection de viande.
- Mets préparés.
- Produits de boulangerie.

Au plaisir de vous servir !



Vous servir est un plaisir!



394, route de la Station
Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0
Tél. : 418 898-3167 • 1 888 898-3167
publicom@imprimeriepublicom.com
www.imprimeriepublicom.com



**IMPRIMERIE
PUBLICOM**

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



CONSEIL MUNICIPAL

418

Renald Côté, maire	862-0356
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Vallier Côté, conseiller siège no. 2	862-5672
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Céline D'Auteuil, conseillère no. 4	862-5988
Nathalie Pelletier, conseillère siège no. 5	867-3626
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

418

Caserne pompiers	862-0052, # 41
Bibliothèque	862-0052, # 45
Bureau du maire (Biblio)	862-0052, # 45
Bureau municipal	862-0052
Chalet des patineurs	862-0052, # 46
Garage municipal	862-0052, # 28
OMH de Saint-Épiphane	867-2797
Maison des jeunes	862-7085
Église (Fabrique)	862-3022

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Maire, Renald Côté	862-0052, # 45
Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de développement, Marie-Eve Ouellet	551-8105
Capitaine, Dany Dubé, résidence	862-2173
Capitaine, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspectrice en bâtiments et environnement Julie Lemieux	862-0052, # 22
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout, Julie Paré	862-0052, # 27
Directeur des travaux publics, Éric Albert	862-0052, # 28
Technicienne en loisir, Kathy Patoine	862-0052, # 23
URGENCES (cellulaire voirie)	714-4523

URGENCE

Police (centrale)	310-4141
Police (poste RDL)	862-6303
Service Incendie	911
Ambulance	867-4411
CLSC	868-2572
Info-Santé	1-800-720-2572
Sécurité civile	862-1920



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence !



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL



Lundi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00
Mardi	Fermé am	13 h 30 - 16 h 00
Mercredi	Fermé am	13 h 30 - 16 h 00
Jeudi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00	Fermé pm

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne, Édith Dionne et Kathy Patoine.